



CANADA

TREATY SERIES 1952 No. 36 RECUEIL DES TRAITÉS

WEATHER STATIONS

Exchange of Notes between CANADA
and the UNITED STATES OF AMERICA

Signed at Ottawa October 9 and December 12, 1951
and February 7, 1952

In force February 7, 1952

STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Échange de Notes entre le CANADA
et les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Fait à Ottawa, les 9 octobre et 12 décembre 1951
et 7 février 1952

En vigueur le 7 février 1952

53 766 131

53 766 136

63175145

ROGER DUHAMEL, F.R.S.C.
Queen's Printer and Controller of Stationery | Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie
OTTAWA, 1960

63175157

Price-Prix: 25 cents

No.-N° E3-52/36

EXCHANGE OF NOTES (October 9 and December 12, 1951 and February 7, 1952)
BETWEEN CANADA AND THE UNITED STATES OF AMERICA REGARDING
THE R.C.A.F.-U.S.A.F. RE-SUPPLY OF JOINT CANADIAN-U.S.A. ARCTIC
WEATHER STATIONS

I

*The Ambassador of the United States of America to the
Secretary of State for External Affairs*

THE FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

No. 86

The Ambassador of the United States of America presents his compliments to His Excellency the Secretary of State for External Affairs and with reference to the meeting at Ottawa on May 31, 1951 between representatives of the Royal Canadian Air Force and the United States Air Force to discuss the re-supply of the joint Canadian-United States Arctic Weather Stations, has the honor to request that the Department of External Affairs confirm the Canadian Government's approval of the following understandings which the Department of State has been informed by the United States Air Force were reached at this meeting:

- (1) Both the United States Air Force and Royal Canadian Air Force are to participate, on an equitable basis, in the air supply of all joint Canadian-United States Weather Stations.
- (2) The Royal Canadian Air Force is to exercise operational control over all air supply operations out of Resolute.
- (3) The United States Air Force is to exercise operational control over all air supply operations out of Thule.

The United States Air Force was represented at the Ottawa meeting by the Northeast Air Command. It is understood that the senior representative of the Royal Canadian Air Force was Wing Commander R. I. Thomas, R.C.A.F.

United States Embassy, *Chart, K.B.E.C., C.M.G.*

Ottawa, October 9, 1951.

S. W.

*Echange de Notes entre le Canada
et les États-Unis d'Amérique*

*Fait à Ottawa, les 9 octobre et 12 décembre 1951
et 7 février 1952*

En vigueur le 7 février 1952

ROGER DUNHAM, F.R.C.
Queen's Printer and
Controller of Stationery | Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie
OTTAWA 1952

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (les 9 octobre et 12 décembre 1951 et 7 février 1952) ENTRE
LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LE RAVI-
TAILLEMENT PAR LE C.A.R.C. ET LA U.S.A.F. DES STATIONS MÉTÉORO-
LOGIQUES MIXTES DE L'ARCTIQUE

I

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures

SERVICE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 86

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, se référant à la réunion tenue le 31 mai 1951 à Ottawa entre les représentants du Corps d'Aviation Royal Canadien et de la United States Air Force pour étudier le renouvellement des approvisionnements des stations météorologiques exploitées en commun dans l'Arctique par le Canada et les États-Unis, a l'honneur de prier le ministère des Affaires extérieures de confirmer l'approbation par le Gouvernement canadien des ententes suivantes qui, d'après un rapport de la United States Air Force au Département d'État, ont été conclues à cette réunion:

- 1) La United States Air Force et le Corps d'Aviation Royal Canadien participeront tous deux, selon une formule équitable, au ravitaillement aérien de toutes les stations météorologiques exploitées en commun par le Canada et les États-Unis.
- 2) Le Corps d'Aviation Royal Canadien exercera un contrôle direct sur toutes les opérations de ravitaillement aérien effectuées à partir de Resolute.
- 3) La United States Air Force exercera un contrôle direct sur toutes les opérations de ravitaillement aérien effectuées à partir de Thulé.

La United States Air Force était représentée à la réunion d'Ottawa par le Commandement du Nord-Est. L'Ambassadeur croit savoir que le représentant principal du Corps d'Aviation Royal Canadien était le commandant d'escadre R. I. Thomas, du C.A.R.C.

Ambassade des États-Unis

OTTAWA, le 9 octobre 1951.

S. W.

II

The Secretary of State for External Affairs to the Ambassador of the United States of America

No. D-345

The Secretary of State for External Affairs presents his compliments to the Ambassador of the United States of America, and has the honour to refer to the Ambassador's Note No. 86 of October 9, 1951, requesting confirmation of the Canadian Government's approval of the following understandings which the United States Department had been informed were reached by representatives of the Royal Canadian Air Force and the United States Air Force at a meeting held May 31 in Ottawa to discuss the re-supply of the Joint Canadian-United States Arctic Weather Stations.

(See Note I)

"(1) Both the out of Thule."

The Canadian Government is pleased to confirm its approval of these understandings.

The Secretary of State for External Affairs wishes to draw to the attention of the Ambassador that it is further understood by the Canadian Government that the overall administrative control for the re-supply of the Joint Arctic Weather Stations will be retained by the Royal Canadian Air Force.

The Secretary of State for External Affairs would be grateful to receive confirmation of the United States Government's approval of this understanding. Ottawa, Canada. December 12, 1951.

L. B. P.

2 W

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

N° D. 345

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures présente ses compliments à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à la note n° 86, en date du 9 octobre 1951, par laquelle Monsieur l'Ambassadeur demandait au Gouvernement Canadien de lui confirmer son approbation des ententes suivantes, dont le Département d'État des États-Unis a été informé qu'elles ont été conclues par les représentants du Corps d'Aviation Royal Canadien et de la United States Air Force à une réunion tenue à Ottawa le 31 mai pour discuter le renouvellement des approvisionnements des stations météorologiques exploitées en commun dans l'Arctique par le Canada et les États-Unis.

(Voir Note I)

"1) La à partir de Thulé."

Le Gouvernement canadien est heureux de confirmer son approbation de ces ententes.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures signale à Monsieur l'Ambassadeur que le Gouvernement canadien croit comprendre en outre que la direction administrative supérieure du ravitaillement des stations météorologiques mixtes de l'Arctique continuera d'être exercée par le Corps d'Aviation Royal Canadien.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures serait heureux de recevoir confirmation de l'approbation de cette dernière entente par le Gouvernement des États-Unis.

Ottawa (Canada)

le 12 décembre 1951

L. B. P.

III

The Ambassador of the United States of America to the Secretary of State for External Affairs

THE FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

No. 191

The Ambassador of the United States of America presents his compliments to His Excellency the Secretary of State for External Affairs and with reference to the Secretary of State's note No. D-345 of December 12, 1951, has the honor to state that the United States Government is agreeable to the condition that the overall administrative control for the re-supply of the Joint Arctic weather stations will be retained by the Royal Canadian Air Force.

United States Embassy,
Ottawa, February 7, 1952.

S. W.

L. B. P.

le 12 décembre 1951

III

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures*

SERVICE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 191

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence Monsieur de Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, se référant à la note n° D-345 de Monsieur le Secrétaire d'État, en date du 12 décembre 1951, a l'honneur de lui faire connaître que le Gouvernement des États-Unis agréé la condition que la direction administrative supérieure du ravitaillement des stations météorologiques mixtes de l'Arctique continuera d'être exercée par le Corps d'Aviation Royal Canadien.

Ambassade des États-Unis
Ottawa, le 7 février 1952

S. W.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20019002 5

THE FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

No. 191

191

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et se réjouit de la note du 17-18 de Monsieur le Secrétaire d'État en date du 12 décembre 1952, à l'honneur de lui faire connaître que le Gouvernement des États-Unis a accepté la condition que la direction administrative supérieure de l'aviation des stations météorologiques mixtes de l'Arctique continue d'être exercée par le Corps d'Aviation Royal Canadien.

United States Embassy,
Ottawa, February 7, 1953.
S. W.

Ambassade des États-Unis
Ottawa, le 7 février 1953
S. W.

